

## CONFÉRENCES

### Consultation entre les ONG et le HCNUR

Neuf délégués du Canada ont assisté à une consultation entre les ONG et le HCNUR tenue à Genève du 20 au 22 mai 1981. On y a souligné la nécessité de réaliser un équilibre entre la coordination des activités de secours des réfugiés d'une part et les avantages que présentent la diversité et l'indépendance des ONG d'autre part. Par exemple, les ONG possèdent la souplesse voulue pour aider les personnes dont la situation s'apparente à celle des réfugiés et qui ne peuvent obtenir immédiatement le statut de réfugié, agir rapidement et de façon pragmatique puisque les contacts ont déjà été établis avec le pays en question et s'occuper des réfugiés sur une base officieuse et personnelle. Parallèlement, le HCNUR peut souvent intervenir lorsqu'il se présente des difficultés entre les gouvernements et les ONG étrangères ou locales et faciliter la collaboration et la coordination aux chapitres de la planification et de la mise en oeuvre.

Le principal intérêt de l'HCNUR à l'égard de cette consultation, vu le manque de représentants des ONG des pays de premier asile, semble avoir été d'offrir sa collaboration aux ONG pour lancer des campagnes de relations publiques et de financement dans les pays donateurs. Cette proposition a reçu un accueil mitigé de la part, des ONG. Bon nombre des représentants des ONG venus assister à la conférence à leurs frais estiment que les réalisations sont maigres par rapport aux sommes dépensées.

- K.H.

### Conférence permanente des organisations canadiennes s'occupant des réfugiés - 1981 Consultation des réfugiés

La Conférence permanente des organisations canadiennes s'occupant des réfugiés s'est tenue à Hamilton (Ontario) les 5, 6 et 7 juin 1981. On y a fait des exposés sur les sujets suivants:

- problèmes de rétablissement dans tout le pays, y compris la formation professionnelle, le recyclage et la migration secondaire;
- la Fondation canadienne pour les réfugiés;
- la Conférence internationale des Nations Unies sur l'aide aux réfugiés d'Afrique;
- l'histoire du HCNUR et le rôle protectionniste qu'il joue au Canada;
- le programme fédéral à l'intention des réfugiés pour 1982; et
- une visite au Salvador.

Des recommandations ont été adoptées pour ce qui concerne:

- des contingents plus importants de réfugiés venus d'Afrique et d'Amérique centrale;
- augmentation des fonds consacrés par le gouvernement fédéral aux services bénévoles de rétablissement au Canada;
- amélioration du processus de détermination de statut de réfugié au Canada, notamment recruter de meilleurs interprètes, étudier les demandes plus rapidement, veiller à ce qu'une personne qui revendique le statut de réfugié puisse consulter tout document à l'appui d'une décision négative rendue dans son cas;
- facilitation de la réunion des familles par l'adoption de mesures souples concernant le parrainage, notamment permettre aux Canadiens d'agir à titre de garants; et
- permettre à toutes les organisations qui ont participé aux consultations ayant trait à la Fondation canadienne pour les réfugiés d'avoir accès au rapport préliminaire sur ces consultations.

On prépare actuellement le procès-verbal de la réunion.

- K.H.



### Table ronde internationale

A l'occasion de la visite officielle au Canada du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Poul Hartling, la Fondation canadienne pour les réfugiés et le HCNUR ont été les hôtes d'une table ronde internationale sur l'intégration des réfugiés. Dix délégués de toutes les régions du Canada, des représentants du Danemark, de la France, de la Grèce, de Hong Kong, de la Norvège, de l'Espagne, du Soudan, du Royaume-Uni, et des États-Unis, ont partagé leurs expériences concernant l'accueil initial, les cours de langue et les problèmes culturels et émotifs des réfugiés.

Les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord partagent plusieurs préoccupations communes:

- au chapitre de la sélection, les priorités doivent être établies de façon que les réfugiés les moins nantis et les moins débrouillards puissent se rétablir;
- établissement des réfugiés dans des collectivités assez grandes composées de personnes de leur groupe ethnique de façon à ce qu'ils puissent conserver leur culture et participer à l'élaboration des politiques et des décisions concernant les réfugiés;
- un centre international d'échange de renseignements;
- des cours de langue et des programmes d'orientation à l'intention des réfugiés se trouvant dans les pays de premier asile, afin de les préparer à s'y rétablir;
- réunions des familles, les pressions familiales, le manque d'orientation donnée aux jeunes gens séparés de leurs familles.

Cependant, ces préoccupations tranchaient de façon marquée avec celles du Soudan et de Hong Kong qui, en plus d'être des pays de rétablissement sont aussi des pays de premier asile. Le délégué du Soudan, où les réfugiés traversent la frontière pour se rendre chez des amis ou des parents ne pensaient pas à l'intégration en terme d'établissement permanent, mais d'asile à long terme, mais temporaire. Le délégué de Hong Kong, pays de cinq millions et demi d'habitants qui a permis à 14 300 réfugiés du Sud-Est asiatique de s'y rétablir en permanence et qui en abrite 15 000 autres dont la destination finale reste à déterminer, a souligné que les problèmes de l'intégration n'étaient pas urgents par rapport à la nécessité de trouver des endroits pour permettre aux réfugiés de s'y rétablir.

- K.H.